

POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE 2025-2030

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ, DES RÉGIONS ET DES SPORTS (DSRS)

Conférence de presse – 14 mars 2025

Frédéric Mairy

Conseiller d'État, chef du Département de la santé, des régions et des sports

Pourquoi une politique de santé publique?

- Le Conseil d'État (CE) définit la politique cantonale en matière de santé publique
- Il en exerce la haute surveillance
- Il exécute le droit fédéral, intercantonal et cantonal (art. 7 loi de santé)
- Il informe rétrospectivement le Grand Conseil (GC) sur les options stratégiques des institutions de droit public et réalisations de leurs objectifs (art. 83 loi de santé)

⇒ **Rapport du CE au GC sur la politique de santé publique 2025-2030**

Contexte général

- Réchauffement climatique
- Évolutions sociétales et démographiques
- Progrès de la recherche
- Augmentation des maladies chroniques
- Pressions sur le système de santé (pénurie de personnel, hausse des coûts, transformations technologiques)
- Fragmentation des systèmes de santé et de soins

Contextes fédéral et cantonal

- Un système fédéral basé essentiellement sur les soins (LAMal) sous tension, avec d'importantes réformes à venir
- Une pression importante sur le système de la santé
- Une politique de santé publique proposant une stratégie transversale et durable, en adéquation avec la Stratégie Santé 2030 de la Confédération et dans la continuité de la précédente politique de santé publique 2015-2022

Une vision

Chaque membre de la communauté neuchâteloise vit dans un environnement propice au bien-être et à la santé physique, psychique et sociale.

Il bénéficie d'un système de santé coordonné, de qualité, innovant et au financement viable.

Vincent Huguenin-Dumittan

Chef du service cantonal de la santé publique

5 objectifs stratégiques



Améliorer le bien-être et la santé par un environnement propice et durable



Mobiliser et renforcer les compétences de chaque membre de la communauté neuchâteloise pour le-la rendre acteur-trice de sa santé et partenaire de soins



Pérenniser un système de santé centré sur les besoins, durable et finançable



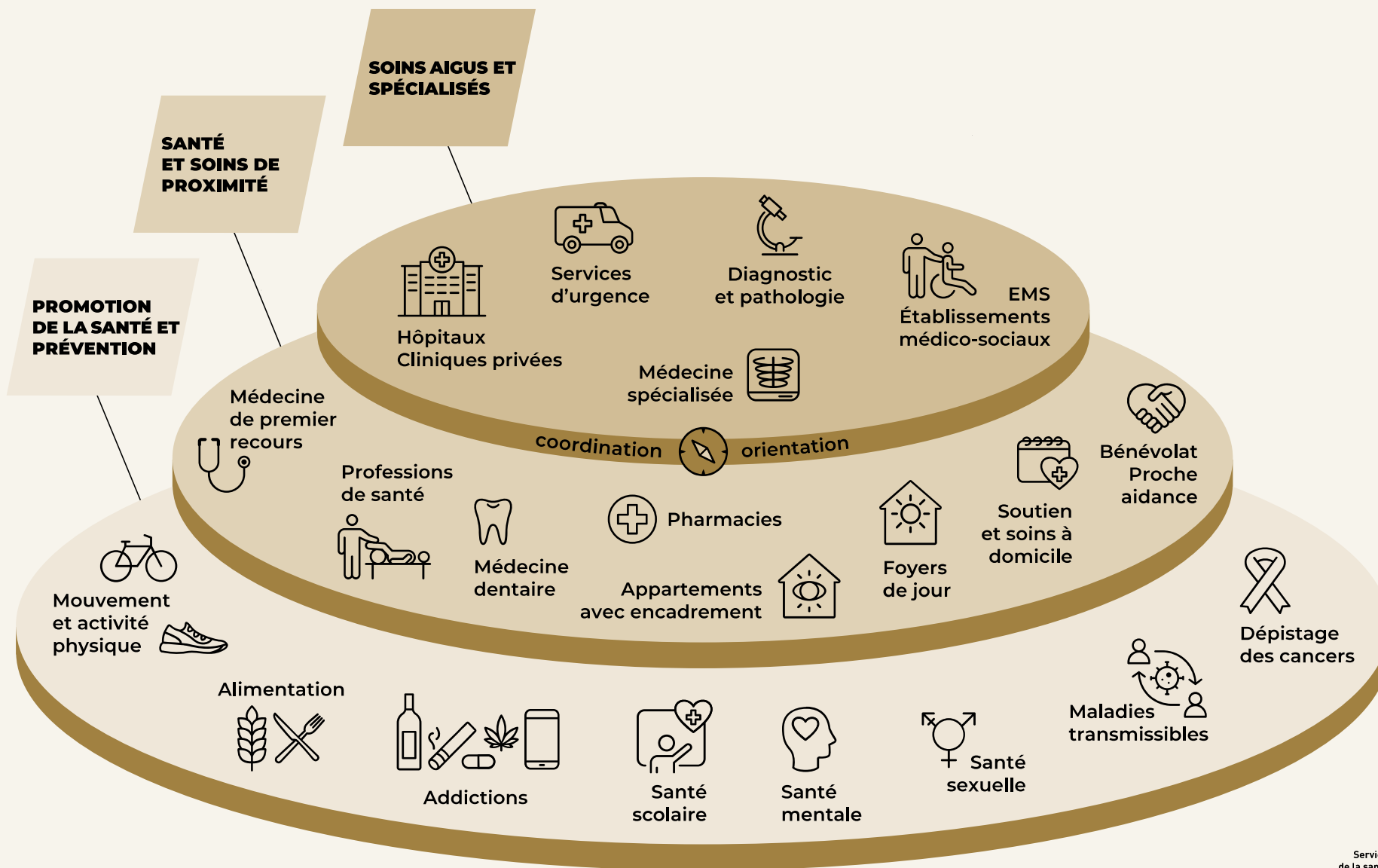
Consolider et coordonner le système de santé en priorisant les actions sous les angles de la continuité des soins et de la qualité

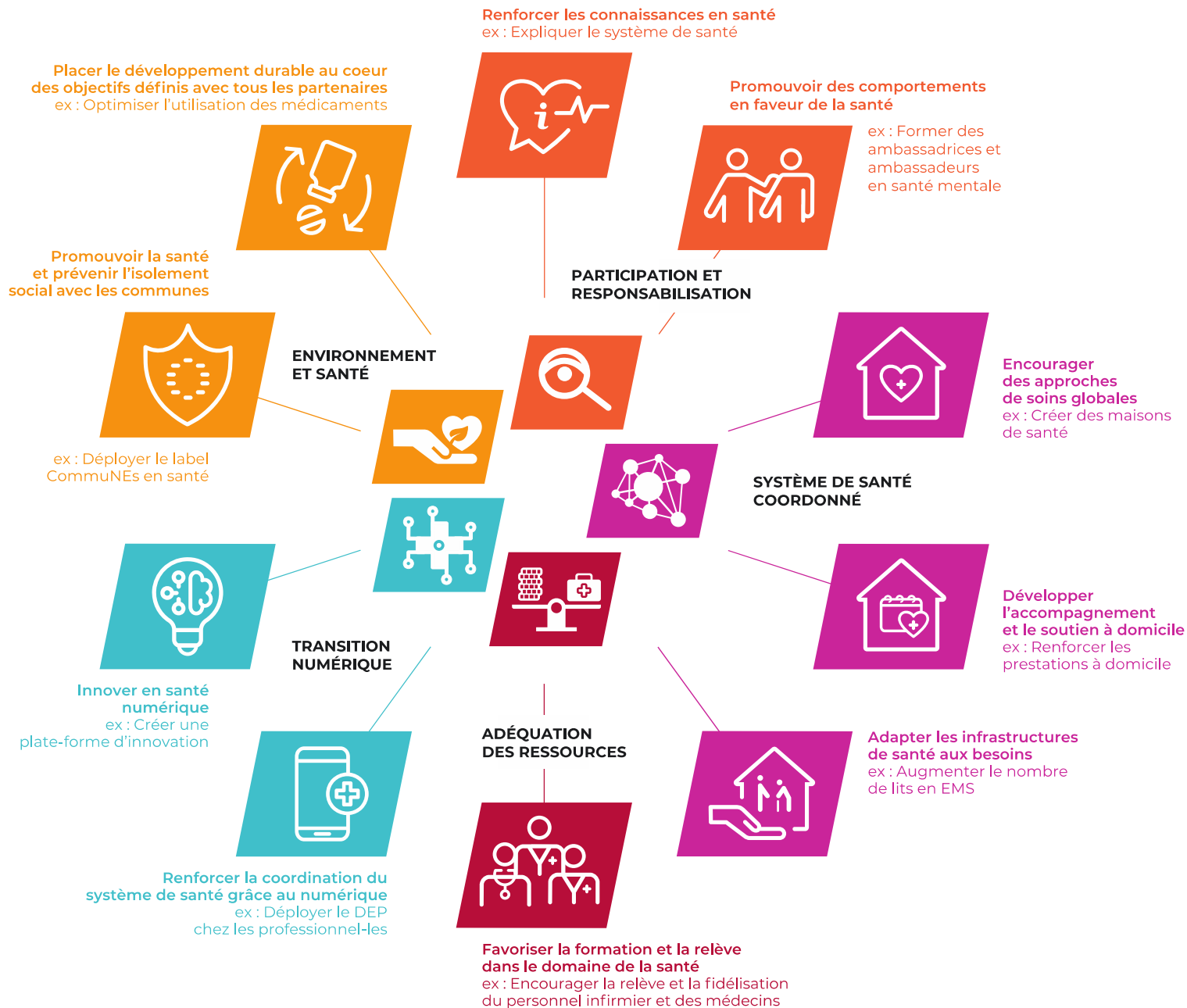


Intégrer les transformations technologiques et numériques



SYSTÈME DE SANTÉ NEUCHÂTELOIS EN 2025





5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

10 MESURES PRIORITAIRES

La santé dans une optique globale et durable



Chercher à garantir des ressources adaptées aux besoins du système de santé

Véronique Clivaz

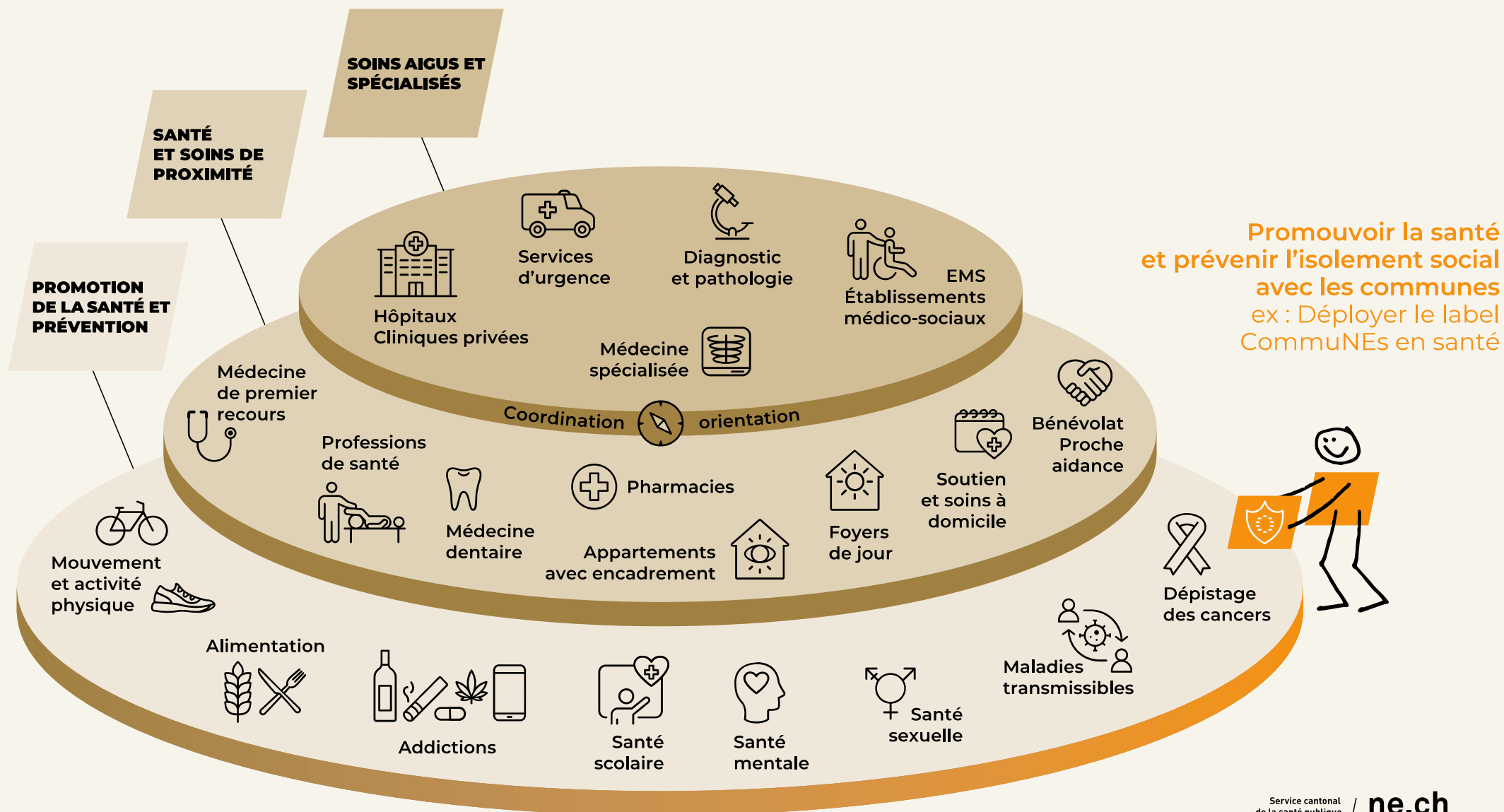
Chargée de missions, direction du service cantonal de la santé publique



Objectif stratégique 1.

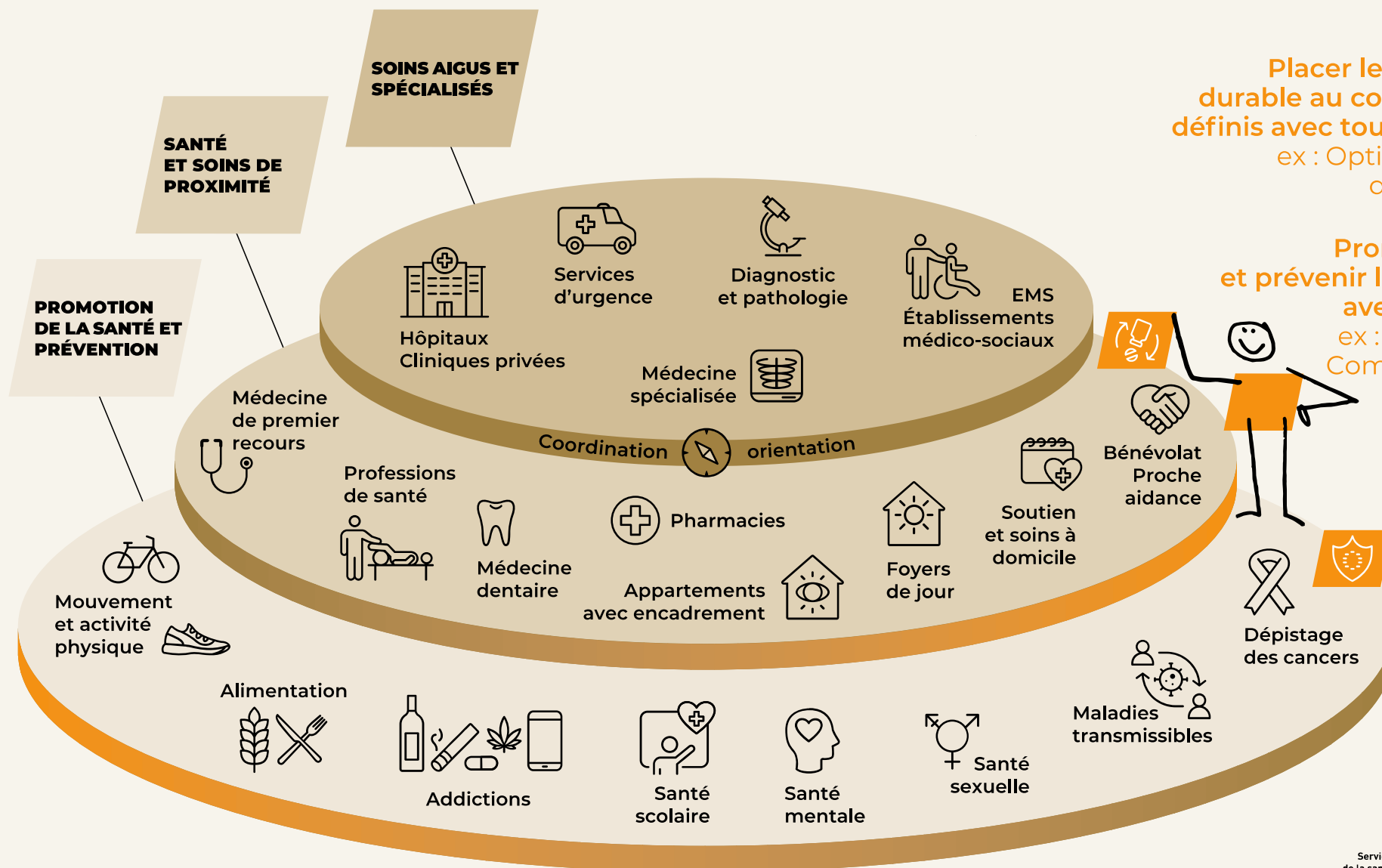


Améliorer le bien-être et la santé
par un environnement propice et durable



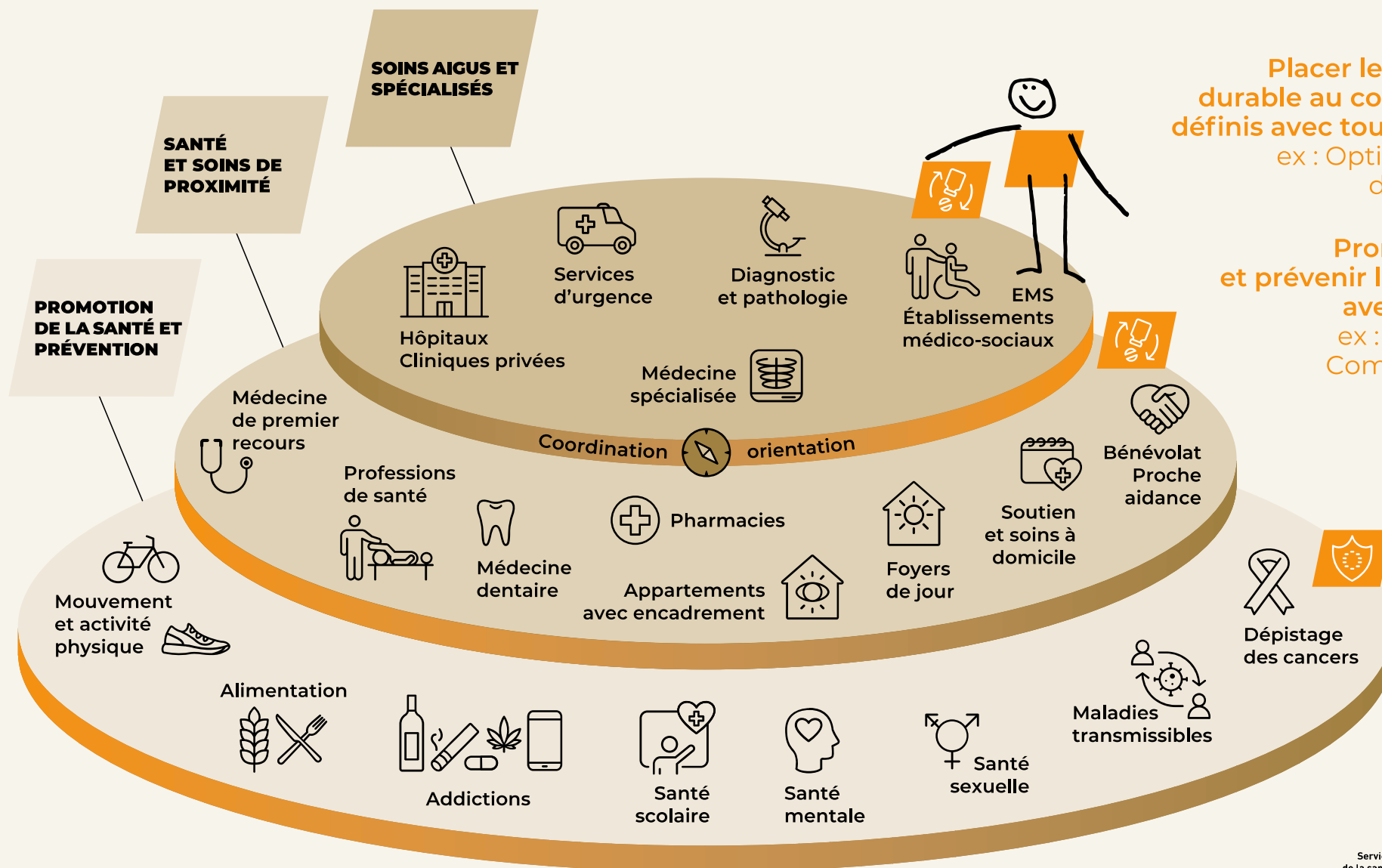


Améliorer le bien-être et la santé
par un environnement propice et durable





Améliorer le bien-être et la santé
par un environnement propice et durable



Placer le développement
durable au coeur des objectifs
définis avec tous les partenaires
ex : Optimiser l'utilisation
des médicaments

Promouvoir la santé
et prévenir l'isolement social
avec les communes
ex : Déployer le label
CommuNEs en santé

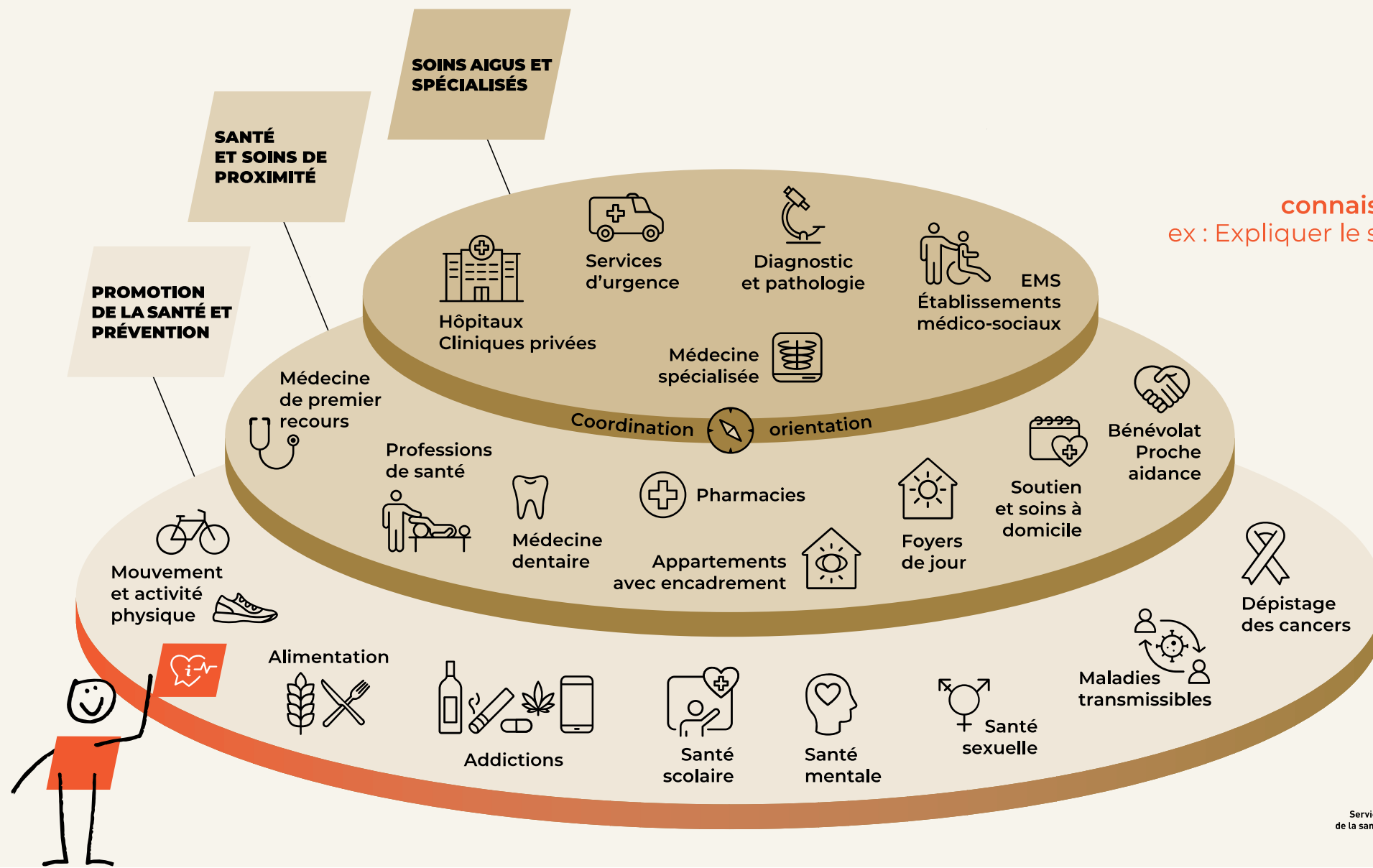


Mobiliser et renforcer les compétences de chaque membre de la communauté neuchâteloise pour le-la rendre acteur-trice de sa santé et partenaire de soins

Objectif stratégique 2.



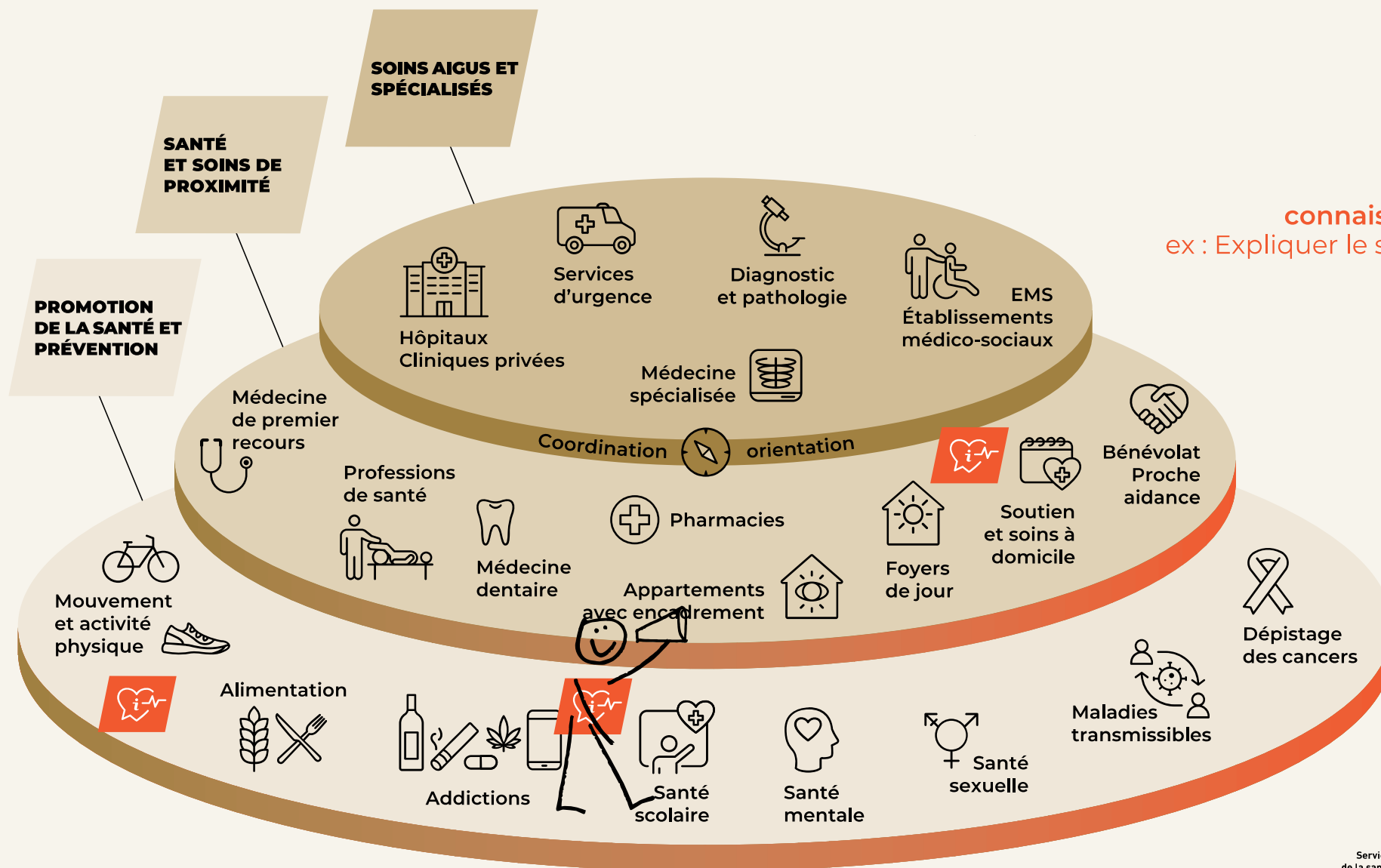
Mobiliser et renforcer les compétences de chaque membre de la communauté neuchâteloise pour le-la rendre acteur-trice de sa santé et partenaire de soins



Renforcer les connaissances en santé
ex : Expliquer le système de santé



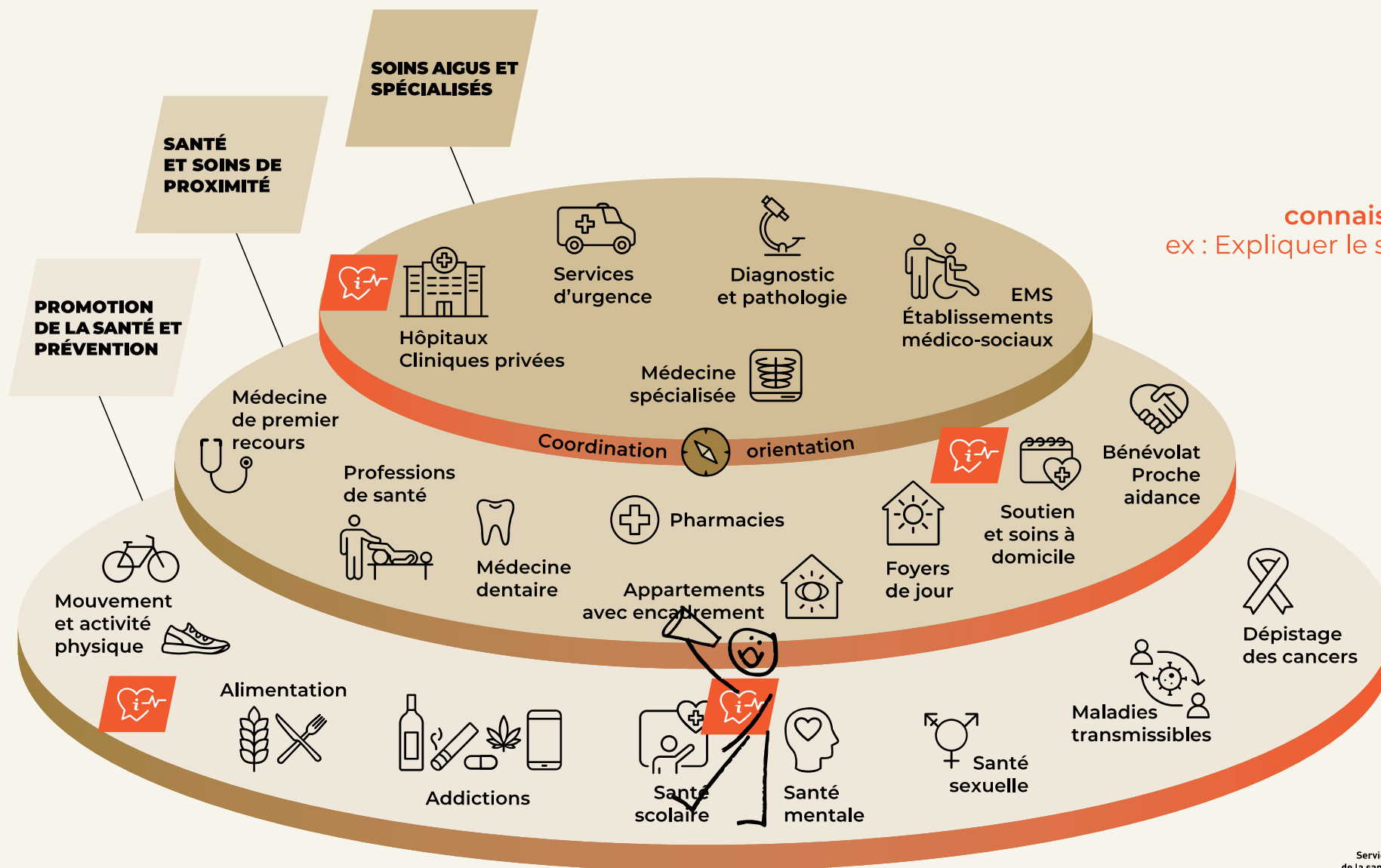
Mobiliser et renforcer les compétences de chaque membre de la communauté neuchâteloise pour le-la rendre acteur-trice de sa santé et partenaire de soins



Renforcer les connaissances en santé
ex : Expliquer le système de santé



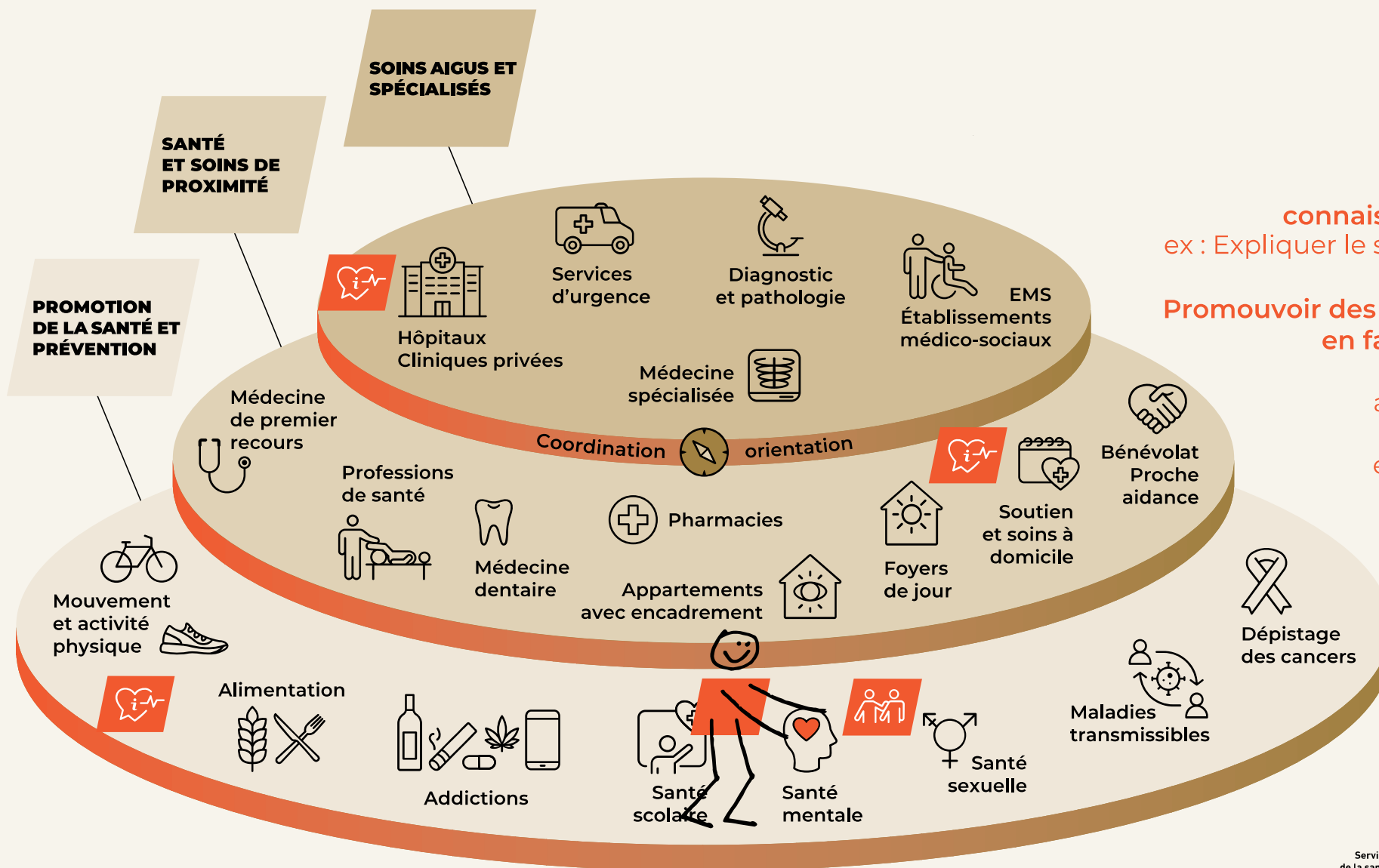
Mobiliser et renforcer les compétences de chaque membre de la communauté neuchâteloise pour le-la rendre acteur-trice de sa santé et partenaire de soins



Renforcer les connaissances en santé
ex : Expliquer le système de santé



Mobiliser et renforcer les compétences de chaque membre de la communauté neuchâteloise pour le-la rendre acteur-trice de sa santé et partenaire de soins



Renforcer les connaissances en santé
ex : Expliquer le système de santé

Promouvoir des comportements en faveur de la santé
ex : Former des ambassadrices et ambassadeurs en santé mentale

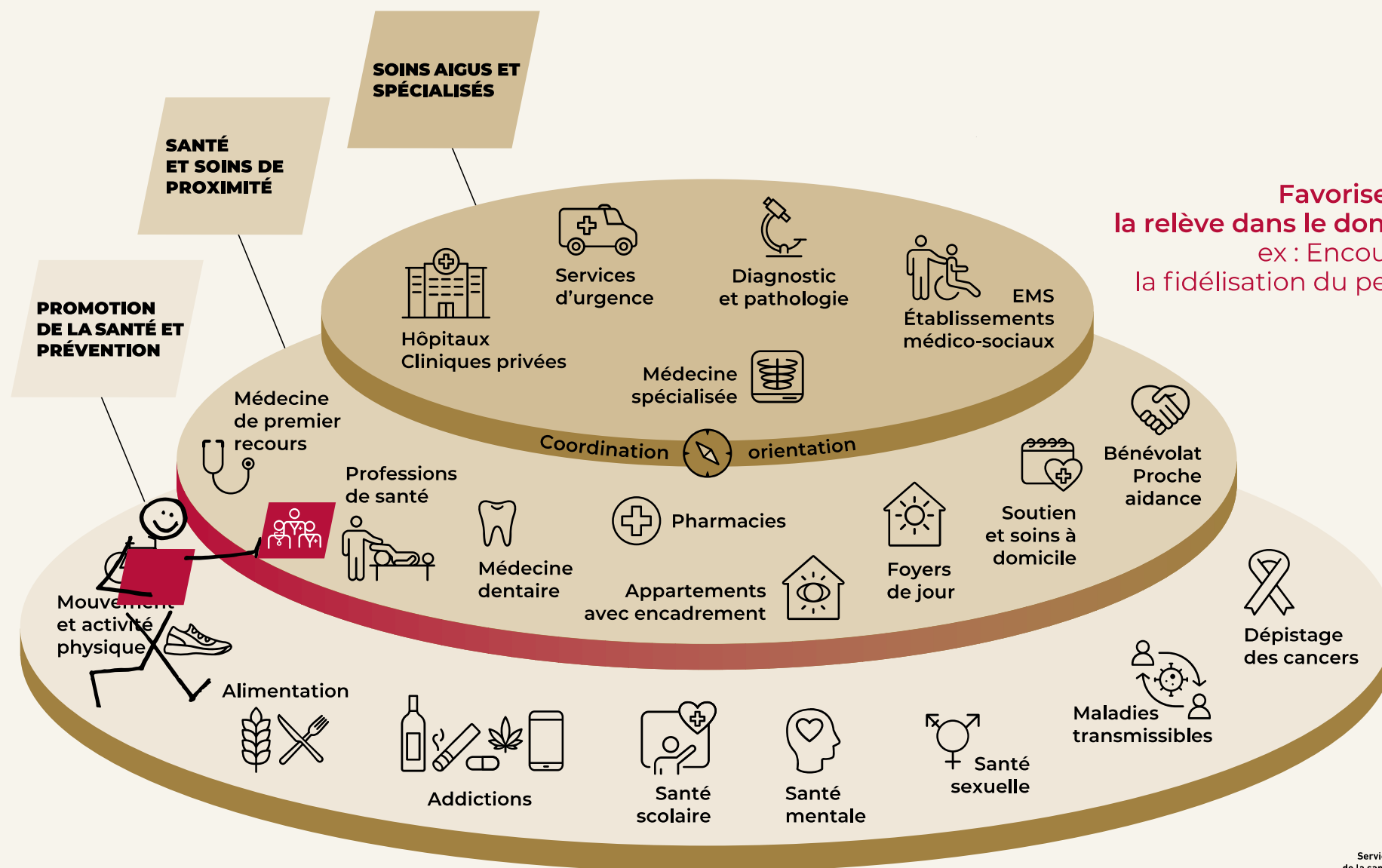


Pérenniser un système de santé
centré sur les besoins, durable et finançable

Objectif stratégique 3.



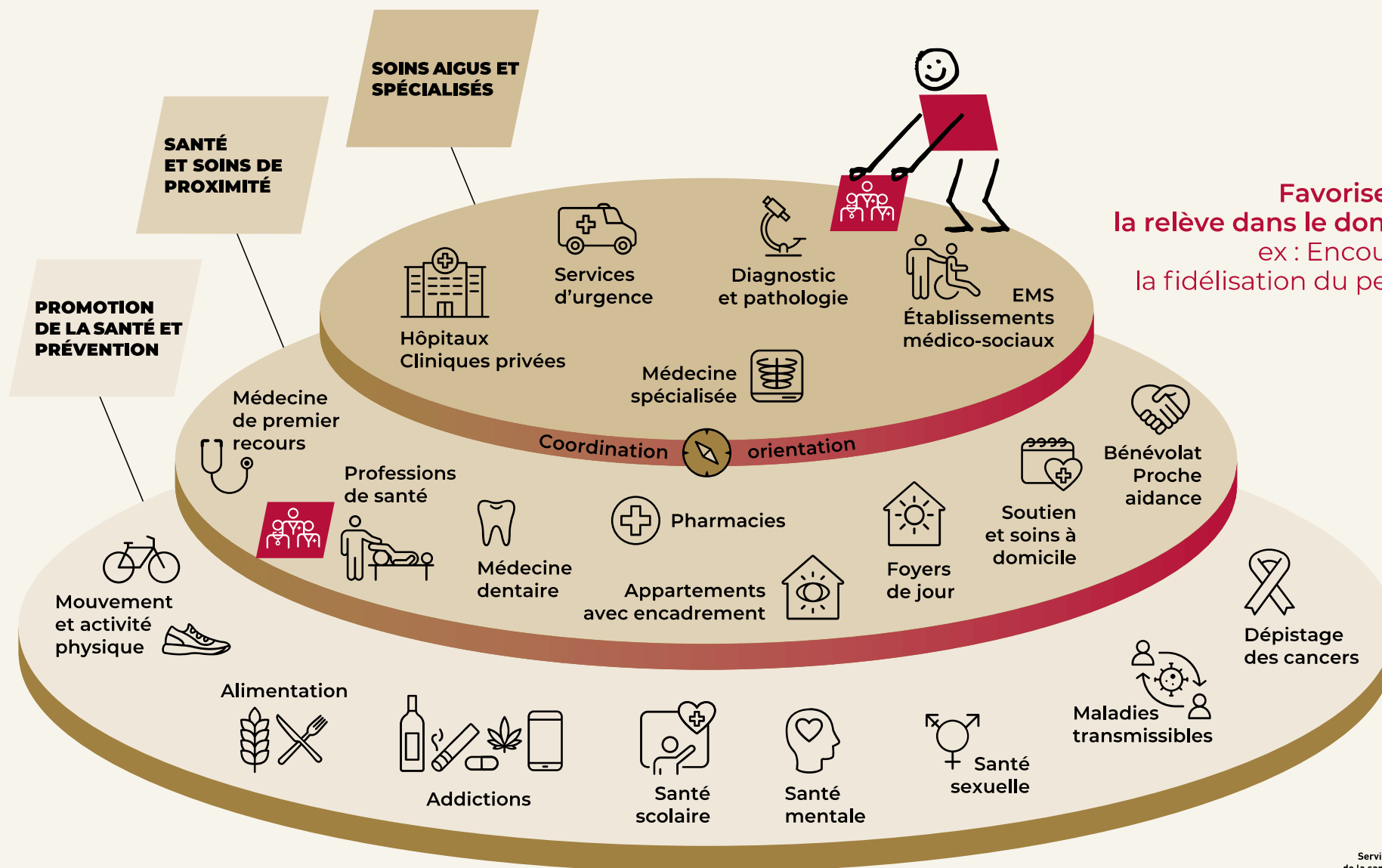
Pérenniser un système de santé centré sur les besoins, durable et finançable



Favoriser la formation et la relève dans le domaine de la santé
ex : Encourager la relève et la fidélisation du personnel infirmier



Pérenniser un système de santé centré sur les besoins, durable et finançable



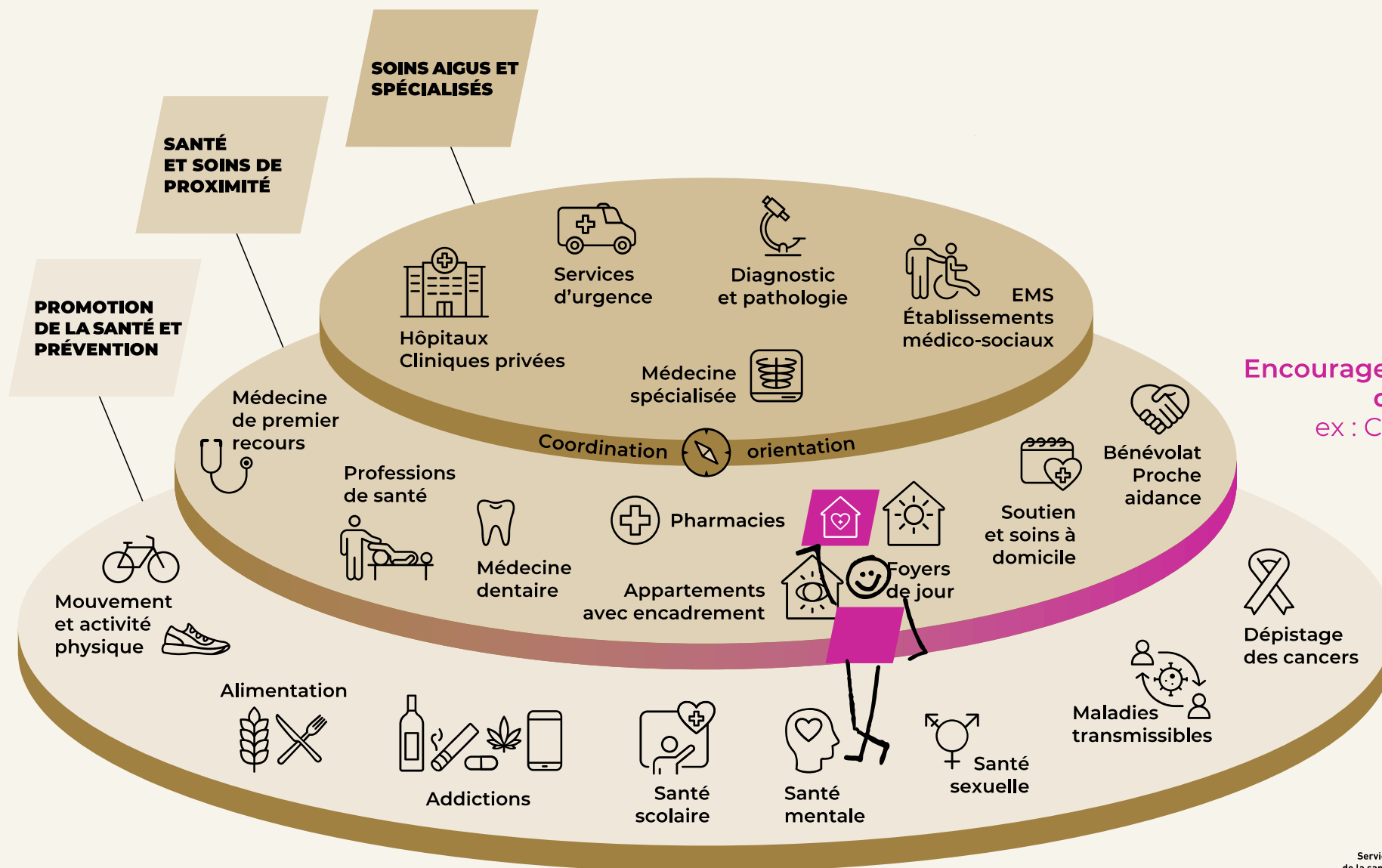


Consolider et coordonner le système de santé en priorisant
les actions sous les angles de la continuité des soins et de la qualité

Objectif stratégique 4.

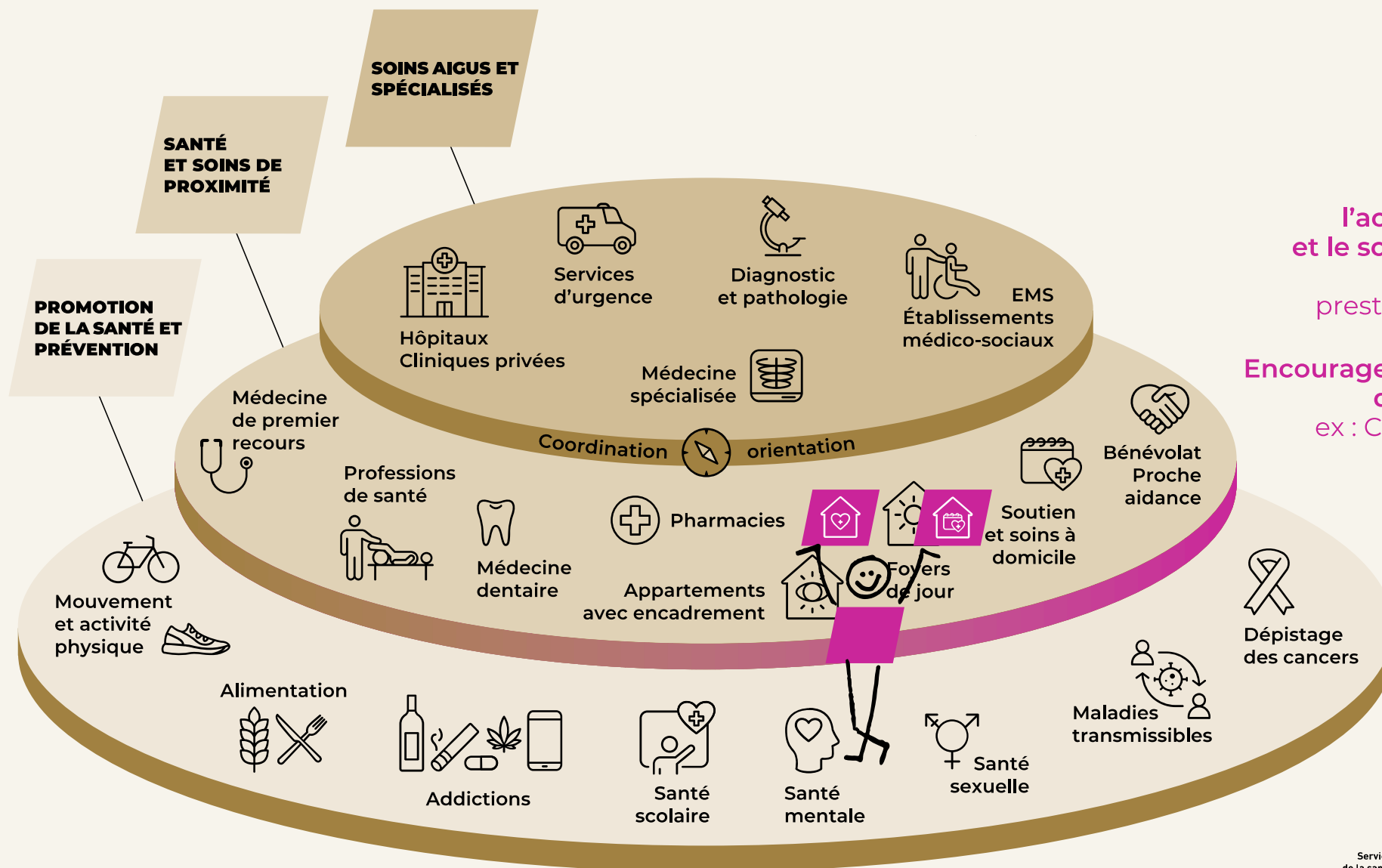


Consolider et coordonner le système de santé en priorisant les actions sous les angles de la continuité des soins et de la qualité





Consolider et coordonner le système de santé en priorisant les actions sous les angles de la continuité des soins et de la qualité

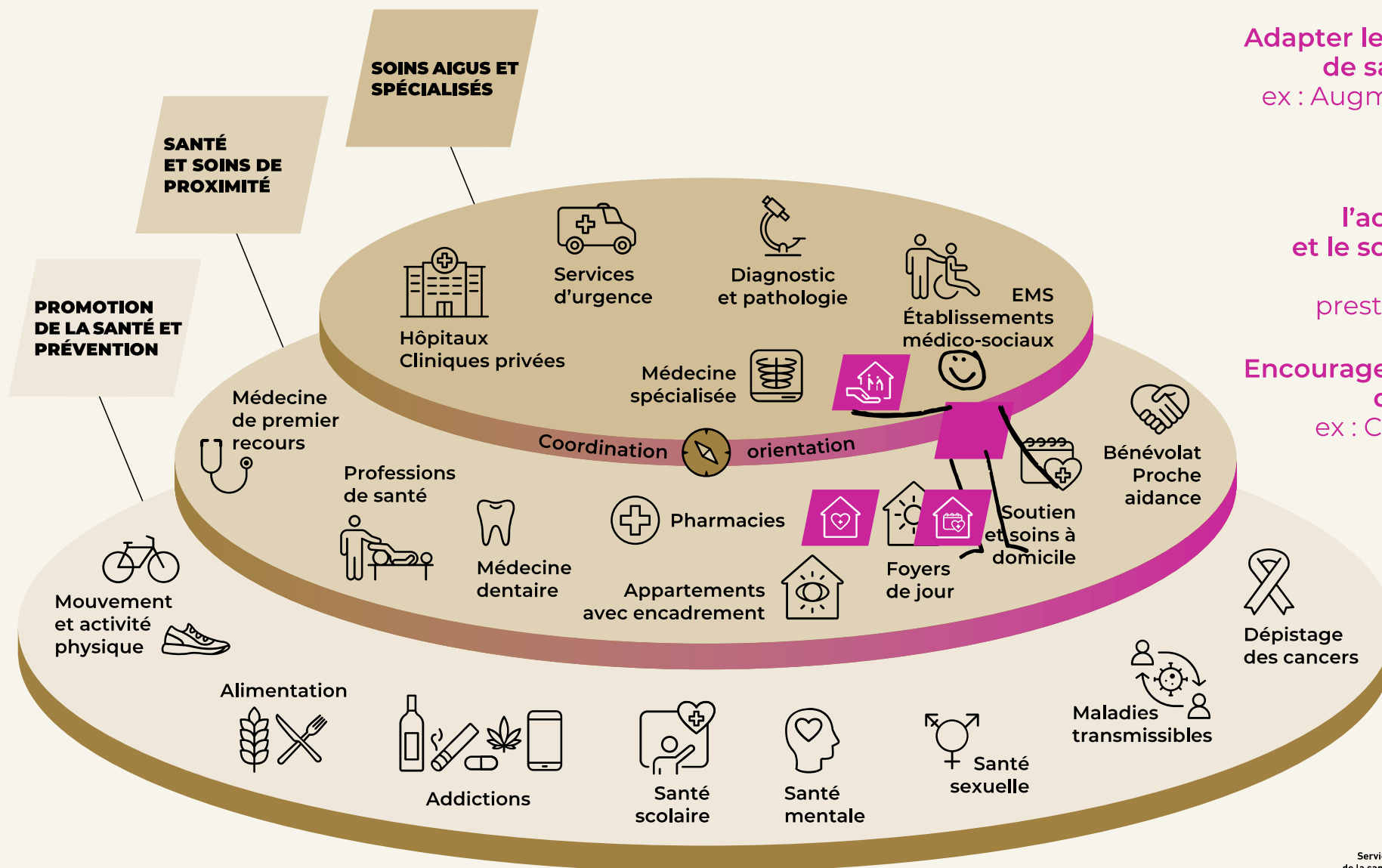


Développer l'accompagnement et le soutien à domicile
ex : Renforcer les prestations à domicile

Encourager des approches de soins globales
ex : Créer des maisons de santé



Consolider et coordonner le système de santé en priorisant les actions sous les angles de la continuité des soins et de la qualité



Adapter les infrastructures de santé aux besoins
ex : Augmenter le nombre de lits en EMS

Développer l'accompagnement et le soutien à domicile
ex : Renforcer les prestations à domicile

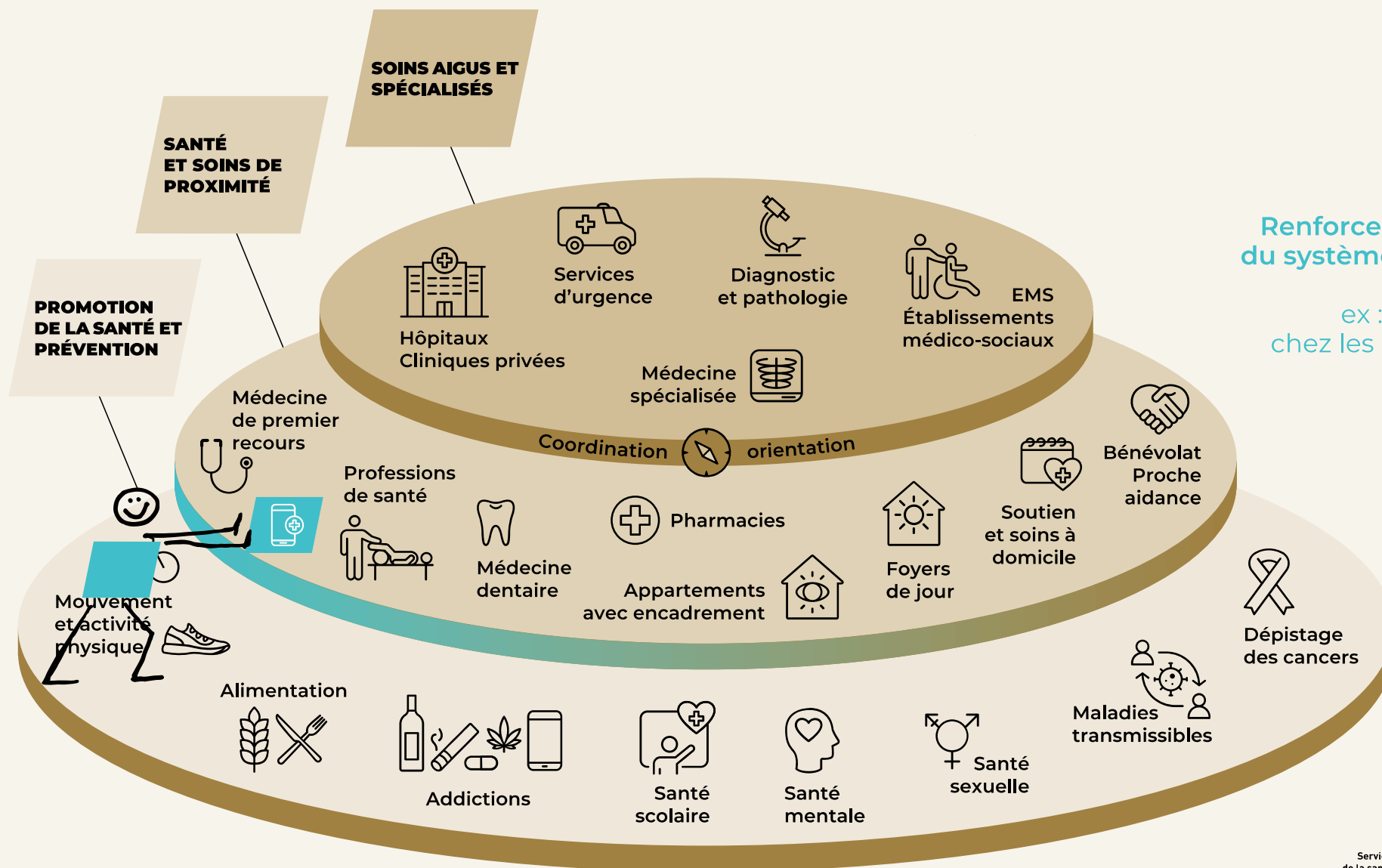
Encourager des approches de soins globales
ex : Créer des maisons de santé



Objectif stratégique 5.

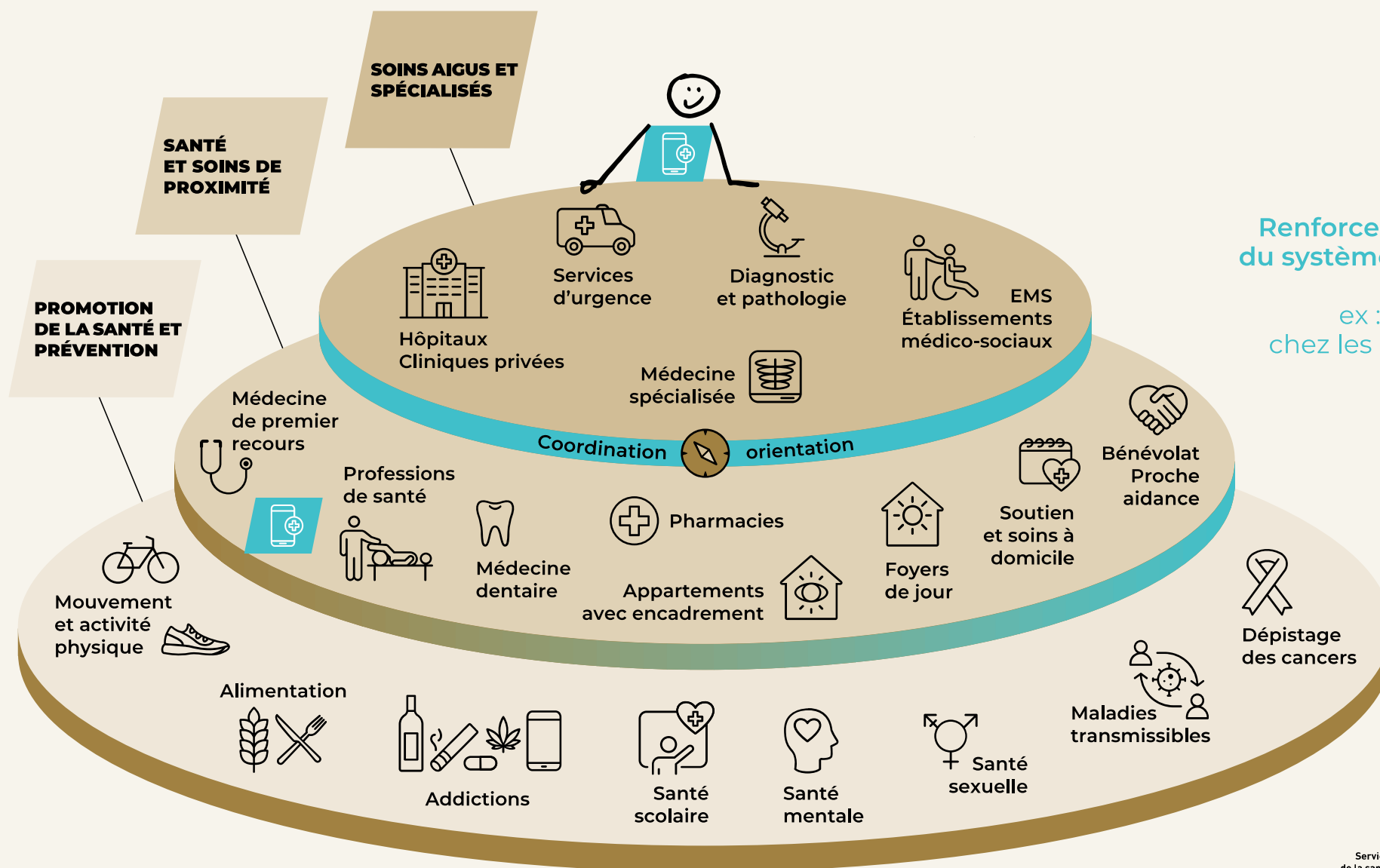


Intégrer les transformations technologiques et numériques





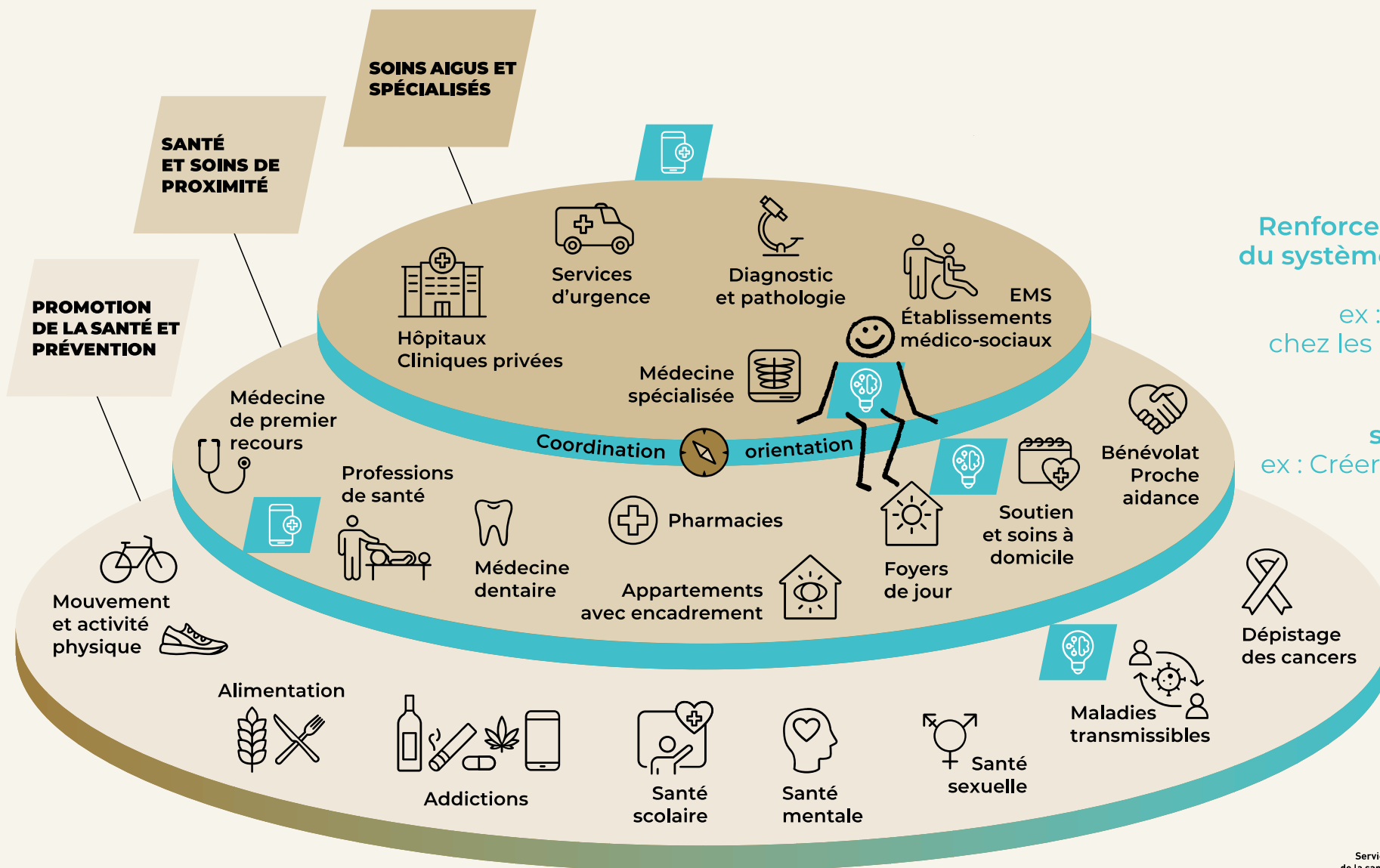
Intégrer les transformations technologiques et numériques



Renforcer la coordination
du système de santé grâce
au numérique
ex : Déployer le DEP
chez les professionnel·les



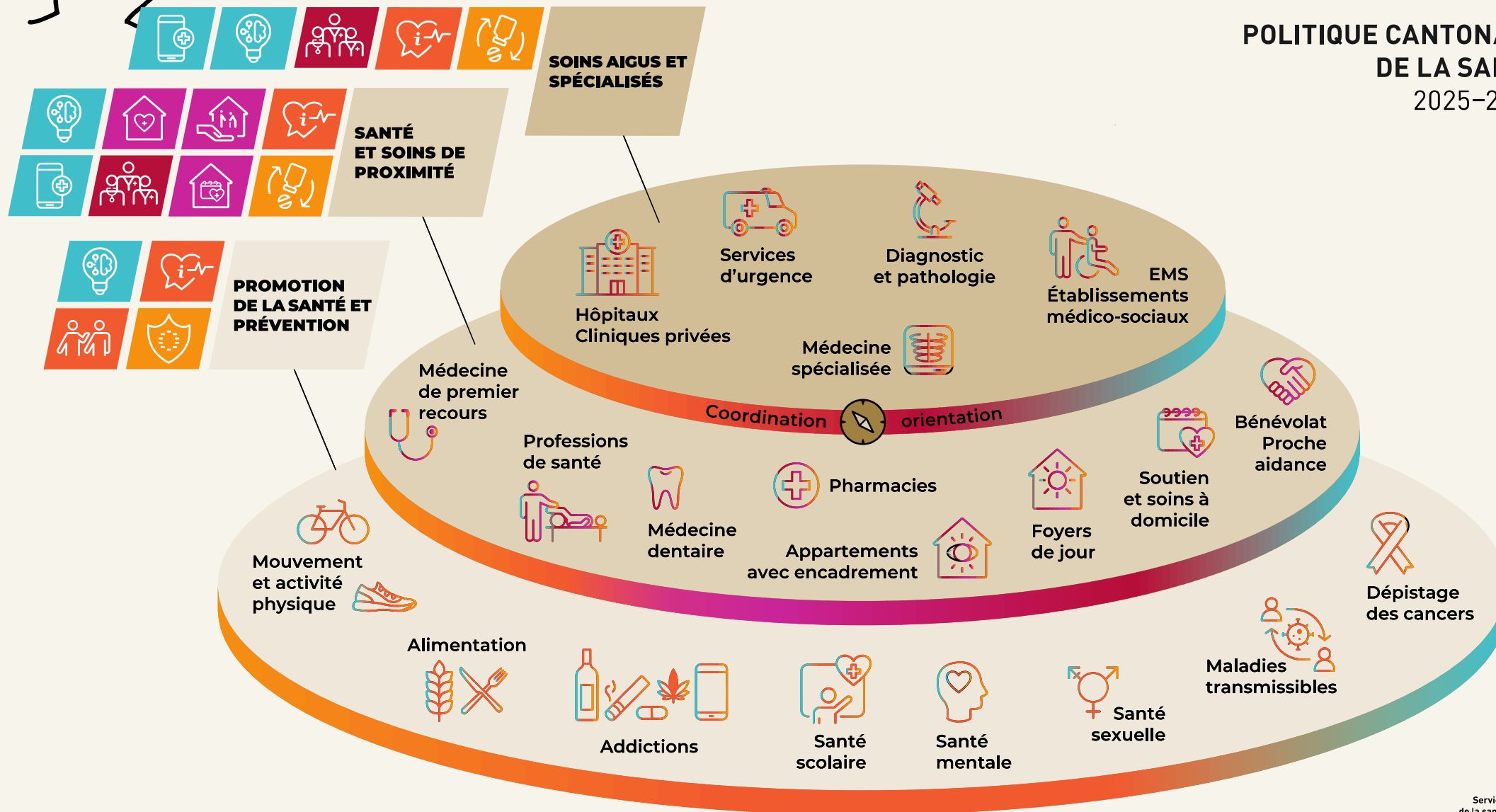
Intégrer les transformations technologiques et numériques





SYSTÈME DE SANTÉ NEUCHÂTELOIS EN 2025

POLITIQUE CANTONALE
DE LA SANTÉ
2025-2030



Conclusion

Frédéric Mairy

Conseiller d'État, chef du Département de la santé, des régions et des sports

La POLSAN 2025-2030, c'est...

- Une politique de santé ancrée dans le système et la société
- Qui tient compte des enjeux à venir
- Pour chaque membre de la communauté neuchâteloise
- Dans une optique globale et durable
- Ambitieuse et pragmatique
- Pour mieux répondre aux besoins de la population
- Qui tient compte des ressources à disposition

 ***Une politique qui vise à garantir à chaque Neuchâtelois-e un cadre de vie favorable à son bien-être physique, mental et social***

Questions ?

Réponses !

Infos : www.ne.ch/polsan